

~~132~~

~~S. J. 289-36~~ S. J. 132-1

- 11 -

432

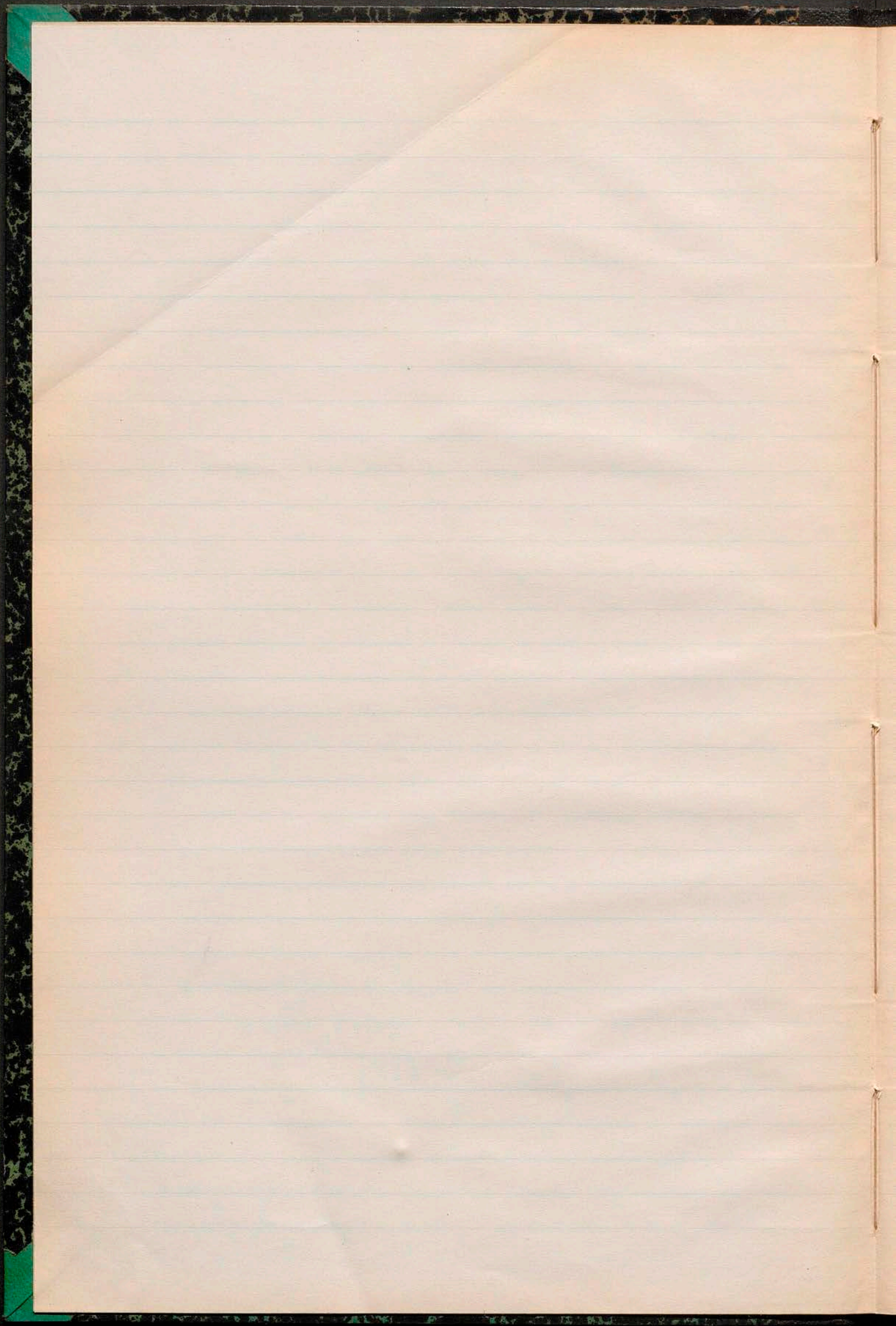
COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi, ADOPTÉE PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, relative à l'apprentissage de la dentelle à la main. (N° 181, année 1903).

(Nommée le 22 juin 1903.)

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : CHARLES DUPUY. *Rapporteur*
- 2<sup>e</sup> — LÉONCE DE SAL.
- 3<sup>e</sup> — DUCHESNE-FOURNET.
- 4<sup>e</sup> — ALCIDE DUSOLIER.
- 5<sup>e</sup> — LE PROVOST DE LAUNAY. *Secrétaire*
- 6<sup>e</sup> — FROGIER DE PONLEVOY. *Président*
- 7<sup>e</sup> — VISSAGUET.
- 8<sup>e</sup> — LOUIS PARISOT.
- 9<sup>e</sup> — PAUL FLEURY.

8



1  
La Commission s'est réunie le 23 juin 1903. Elle  
a nommé Président M. Trojé de Villevey, secrétaire M.  
Le Troost de Chammy.

M. Duvallet s'est fait excuser de ne pouvoir pas assister  
à la réunion.

Chacun des Commissaires, ayant rendu compte de la  
discussion dans son bureau et tous ayant été favorables  
au projet de loi, M. Charles Dapuy a été nommé  
rapporteur.

La Commission a décidé qu'elle se réunirait le jeudi  
25 juin à 2 heures pour entendre la lecture du  
rapport.

Le Président  
Trojé de Villevey

Le Secrétaire  
Le Troost de Chammy